

BPI FRANCE ET L'ADEME VOUS INVITENT À PARTICIPER AU CONCOURS D'INNOVATION POUR ACCOMPAGNER ET FINANCER LES START-UPS ET PME INNOVANTES



Publié le 10/01/2018

Cet appel à projets national « Concours d'innovation », lancé le 18 décembre 2017 et opéré par Bpifrance et l'ADEME, vise à soutenir financièrement des projets innovants portés par des petites et moyennes entreprises ainsi qu'à favoriser l'émergence de champions français d'envergure mondiale.

Le « Concours d'innovation » s'inscrit dans le Grand plan d'investissement de 57 milliards d'euros annoncé par le gouvernement dès le 4 juillet 2017, avec notamment pour priorités la neutralité carbone et la compétitivité par l'innovation.

Le concours permettra la sélection de projets au potentiel particulièrement fort pour l'économie française, et portés par des PME et des start-ups. Les projets lauréats présenteront des coûts totaux compris entre 600 k€ et 5 M€, et se verront proposer un cofinancement de leurs dépenses de recherche, développement et innovation. Ils devront contribuer à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et de technologies innovantes.

Il est ouvert sur les thématiques suivantes :

4 thématiques opérées par Bpifrance :

- numérique ;
- santé ;
- sécurité et cybersécurité ;
- French Fab.

4 thématiques opérées par l'ADEME :

- transport et mobilité durable ;
- agriculture innovante ;
- innover pour la qualité des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins ;
- énergies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques.

Ces thématiques ont été choisies en cohérence avec la feuille de route présentée par le gouvernement le 20 novembre dernier dans le contexte du Conseil national de l'industrie, avec pour ambition de mettre en place une politique industrielle tournée vers l'innovation et la montée en gamme, notamment à travers la transformation de l'industrie et le renforcement du potentiel d'innovation et en cohérence avec le plan climat et ses feuilles de route associées.

L'appel à projets est ouvert **jusqu'au 13 mars 2018**. Ce concours, ainsi que ses thématiques, seront renouvelés tous les six mois.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site du [Ministère de l'Économie et des Finances](#).

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur les sessions précédentes sur le site de [BPI France](#).